



Gestion d'actifs CIBC inc. annonce des changements touchant les sous-conseillers et la dissolution de fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (GAC) a annoncé aujourd'hui son intention de dissoudre le Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance, le Fonds de valeur mondial Renaissance, le Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance et le Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance (les « Fonds ») le 19 août 2022 ou vers cette date (la « Date de dissolution »).

À compter de maintenant, les parts des Fonds ne peuvent plus faire l'objet de nouveaux achats, y compris des achats par les porteurs de parts actuels et par l'intermédiaire de plans de prélèvements bancaires.

La décision de dissoudre les Fonds a été prise en raison de la taille relativement petite de leur actif.

Les porteurs de parts pourront vendre ou échanger les placements détenus dans les Fonds jusqu'à la fermeture des bureaux à la Date de dissolution. Les porteurs de parts ne seront pas tenus de payer les frais d'opérations à court terme, les frais de substitution ou les autres frais associés à la dissolution des Fonds.

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières, un avis sera envoyé aux porteurs de parts des Fonds au plus tard 60 jours avant la Date de dissolution.

GAC encourage tous les porteurs de parts à consulter leur conseiller pour discuter des conséquences financières et fiscales des dissolutions et pour déterminer la solution qui répond le mieux à leurs besoins de placement et à leur situation personnelle.

En tant que conseiller en valeur, GAC annonce également qu'à compter du 2 mai 2022, ou aux alentours de cette date, les responsabilités de gestion de portefeuille des fonds suivants seront assumées par les sous-conseillers en valeurs suivants.

Fonds	Responsabilités de gestion de portefeuille
Fonds commun économies émergentes Impérial	Victory Capital Management Inc.
Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance	Victory Capital Management Inc.